

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation : 10 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Pierre DUVÉRÉ ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT : M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-075 Désaffectation et déclassement du domaine public d'une propriété communale cadastrée AZ 241 (city-stade de l'Amitié)

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

19 SEP. 2024

19 SEP. 2024

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-075-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-075-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024

N°24-075

DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE CADASTRÉE AZ 241 (CITY-STADE DE L'AMITIÉ)

RAPPORT

Mme Caroline ROUZÉE rappelle que la parcelle AZ 241 dite du *Stade de l'Amitié* d'une contenance de 13a 36ca, correspond à un terrain multisports.

L'usage inapproprié répété des équipements installés sur cet espace a amené la municipalité à les faire démonter en vue d'une installation sur un autre site. La parcelle désormais nue est aujourd'hui sans usage particulier.

La municipalité souhaite offrir à cet espace une nouvelle affectation, en l'occurrence celle d'une construction d'un immeuble à usage d'habitation présentée au Conseil dans une délibération connexe. Préalablement à toute cession, il convient de constater la désaffectation et prononcer le déclassement du Domaine Public communal de ce bien.

DÉCISION

LE CONSEIL ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L2141-1.

CONSTATE la désaffectation du bien sis Boulevard Jules Ferry, cadastré section AZ numéro 241 du plan de division ci-annexé, pour une contenance de 13a 36ca.

PRONONCE le déclassement du bien sis Boulevard Jules Ferry, cadastré section AZ numéro 241 du plan de division ci-annexé, pour une contenance de 13a 36ca.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes ou documents afférents à la désaffectation et au déclassement de ce bien du Domaine Public communal.

Adoptée par 27 voix pour 4 contre

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-075-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024